

Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la polio

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

Le tétanos, la diphtérie et la polio sont des maladies évitables par la vaccination.

Le **tétanos** (ou trismus) est causé par une bactérie qui se trouve dans la terre, partout dans le monde. La bactérie pénètre le corps par une coupure ou une lésion cutanée et produit une toxine dangereuse dans les 3 à 21 jours. La toxine cause un raidissement douloureux des muscles du corps. Cette maladie est très grave si elle affecte les muscles contrôlant la respiration. En l'absence de traitement, 8 personnes sur 10 peuvent en mourir. Cette bactérie ne se transmet pas d'une personne à une autre.

La **diphtérie** est une maladie grave qui est rare au Canada, mais qui sévit dans de nombreux pays partout dans le monde. Le bacille de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue. Il peut également se transmettre par contact direct avec la peau de la personne infectée. Les symptômes sont une légère fièvre, un mal de gorge, une difficulté à avaler, de la fatigue et une perte d'appétit. Une membrane blanc grisâtre apparaît dans la gorge dans les 2 ou 3 premiers jours de la maladie, ce qui cause de graves problèmes comme l'obstruction des voies respiratoires et la suffocation. Dans les 2 à 5 premiers jours de la maladie, la bactérie produit une toxine dangereuse qui peut causer une défaillance cardiaque et une paralysie. En l'absence de traitement, une personne sur 10 peut en mourir.

Polio (poliomyélite) est une maladie causée par 3 types de poliovirus (type 1, type 2 et type 3). Grâce à l'immunisation, le poliovirus de type 2 a été éliminé à l'échelle mondiale. Toutefois, les poliovirus de type 1 et de type 3 se trouvent encore dans certains pays. Le poliovirus est présent dans les matières fécales (selles) de personnes infectées. Lorsque les mains, la nourriture ou l'eau sont contaminées par ce virus, l'infection peut se déclarer chez de nouvelles personnes dans les 3 à 35 jours suivant la contamination.

Les symptômes de la polio comprennent de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête, des nausées et des vomissements. La plupart des cas de polio ne présentent aucun symptôme alors que 1 p. 100 des personnes atteintes souffrent de paralysie des bras et des jambes. La paralysie des muscles de la respiration et de la déglutition peuvent présenter un danger de mort.

Il n'existe pas de traitement pour cette maladie et les personnes ayant déjà eu la polio peuvent encore être infectées par un autre type de poliovirus. Certaines personnes présentent une faiblesse des muscles (syndrome de postpoliomyélite) des années après avoir eu la polio.

- **FAIT** : Le Canada a été certifié « exempt de poliomyélite » en 1994.

Comment peut-on prévenir ces maladies?

- Faites-vous vacciner. Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- **Le vaccin est administré à tout enfant de 7 ans ou plus.**
- **REMARQUE** : Chez les jeunes enfants, le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la polio est combiné à d'autres vaccins comme ceux contre la coqueluche et le virus haemophilus influenzae de type b. Ces vaccins sont administrés en une série d'injections.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- **Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.**
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection préalable d'une dose du vaccin contre le tétanos, la diphtérie ou la polio, ou qui souffre d'allergies graves à un de ses composants.
- Les enfants âgés de moins de 7 ans.
- Les personnes ayant été atteintes du syndrome de Guillain-Barré (SGB), dans les 6 semaines suivant l'administration antérieure d'un vaccin contenant celui du tétanos. Le SGB est un trouble neurologique rare qui peut provoquer de la faiblesse, voire une paralysie des muscles du corps.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'être atteint de ces graves maladies que de se faire vacciner.**
- Des douleurs, des rougeurs et une enflure au point d'injection.
- Certaines personnes peuvent ressentir de la fatigue, des vertiges, une fièvre bénigne ou souffrir de maux de tête.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie.

Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

De l'acétaminophène (Tylenol® et Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 18 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible tous les effets secondaires, inhabituels ou imprévus à votre infirmière de la santé publique, à votre médecin ou à une infirmière praticienne.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Que contient le vaccin?

Td POLIO ADSORBÉES^{MC} contient les composants suivants : anatoxines tétanique et diphtérique, vaccin antipoliomyélitique inactivé, phosphate d'aluminium, 2-phénoxyéthanol, formaldéhyde, polysorbate 80, albumine bovine. Il contient également une quantité infime de néomycine et de polymyxine B. Le vaccin contient ni thimérosal ni latex.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé « Protection de la confidentialité de votre dossier ».

Référence : Monographie de produit Td Polio Adsorbée^{MC}, 2010.